



## ÉDITO

Le 29 janvier, 19 mars, 1er mai, nous avons pu mesurer la puissance de ces journées inter-professionnelles de grève et de manifestations, la disponibilité à la mobilisation qui s'est exprimée aussi bien dans le public que dans le privé. L'unité syndicale est totale, une vraie plate-forme, un mouvement social et populaire qui prenait forme... on s'y croyait presque !

Le 26 mai et le 13 juin voient une unité syndicale certes préservée, mais totalement inefficace. S'il s'agit de résister à l'offensive libérale accentuée par la crise, l'échec de ces journées est révélateur des limites de la stratégie syndicale suivie, et il faut s'interroger sur cette stratégie.

L'unité des organisations syndicales au niveau interprofessionnel a été un facteur déterminant pour la mobilisation du public et du privé, tous ensemble, le 29 janvier et le 19 mars. Mais nous savions déjà que cette unité devait être accompagnée de propositions et de perspectives pour entretenir et renforcer cette mobilisation. Aucune proposition de rebond rapide sous forme de grève ou de manifestation nationale n'a pu faire l'unité des organisations syndicales. L'unité syndicale, qui était jusqu'alors facteur de dynamique mobilisatrice, a changé de caractère : elle s'est faite « a minima ».

Comment amplifier et affermir le mouvement social, comment établir un rapport de forces adapté qui permette de gagner sur nos revendications ? Le chômage explose, les plans sociaux se multiplient, les menaces sur les services publics sont mises à exécution. Face à cela l'unité syndicale est indispensable, à condition que cette unité ne se fasse pas sur le moins disant revendicatif, mais sur une vraie dynamique.

Le désastre que représentent les résultats des élections européennes ne doit pas être

sous-estimé. Sarkozy en sort renforcé. D'ailleurs il réorganise son gouvernement et repart à l'offensive : retraites, suppression de postes, etc... S'il faut croire un « discours » gouvernemental c'est bien celui qui affirme et théorise la pratique de la réduction des dépenses publiques et les suppressions massives d'emplois (dont la réalité est pire que les annonces). On ne peut sous-estimer une abstention massive qui certes traduit le rejet des politiques suivies mais confirme aussi le manque de perspectives mobilisatrices alternatives à l'Europe néolibérale.

Si l'on n'attendait rien du PS, englué dans son social-libéralisme, les résultats à sa gauche confirment que l'éclatement des forces empêche de porter de façon crédible des perspectives capables de mobiliser et dynamiser les forces sociales qui se battent depuis des mois pour ne pas payer « leur » crise.

L'intérêt des jeunes, des salariés, des privés d'emploi et retraités passe par la montée en puissance du mouvement social. C'est de la responsabilité des organisations syndicales de prendre des initiatives à la hauteur des enjeux. Et nous savons que cela ne passera pas par une nouvelle suite de journées d'actions à l'automne, espacées dans le temps. Il s'agit au contraire de construire un mouvement social capable de mettre en échec la politique néolibérale de ce gouvernement, de construire les convergences nécessaires entre les secteurs en lutte, d'aller vers un « tous ensemble », une grève générale. Il ne suffit pas de dénoncer, il nous faut tout faire pour essayer d'imposer, un autre rythme, une autre dynamique.

Plus que jamais le syndicalisme est aux premières loges du combat. La rentrée est désormais qu'on le veuille ou non, le prochain rendez-vous. N'attendons pas, pesons d'ores et déjà de tout notre poids pour que le syndicalisme offre les réponses que les salariés, chômeurs et retraités attendent.

## Sommaire

- 2 Sans-papiers en grève à Nantes
- 2 Prochain congrès de la FSU
- 3 Précarité dans l'éducation
- 4 Une année noire pour l'école

## Sans-papiers en grève à Nantes

La lutte pour la régularisation des sans-papiers ne faiblit pas en Loire-Atlantique. Le souvenir de la mobilisation autour des enfants scolarisés menacés d'expulsion avec leurs familles qui avait culminé lors de la grande cérémonie de parrainage au début de l'été 2006 est encore dans toutes les mémoires. Le collectif enfants étrangers citoyens solidaires (RE-SF) et le collectif sans-papiers de Nantes ont continué leur action dans la période qui a suivi avec la participation régulière du Gasprom, du MRAP, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la CGT-44, etc. Plusieurs militants de la FSU-44 se sont efforcés de participer aux réunions des collectifs et à leurs actions. La fédération a décidé de formaliser son engagement par la création d'un secteur sans-papiers en son sein.

Plus récemment, la CGT-44 a décidé de réunir régulièrement les salariés sans-papiers qui le souhaitent pour tenter de reproduire l'expérience parisienne de l'année 2008 qui a vu se multiplier les actions de grève sur les lieux de travail notamment dans le secteur de la restauration. La dimension syndicale de ces actions permettait de profiter des droits attachés à l'exercice de la grève qui font qu'un salarié sans-papiers en grève est moins exposé à une reconduite à la frontière. En outre l'action collective sur un même lieu de travail a pour effet de produire une solidarité qu'il est difficile de faire

naître entre des personnes d'horizons différents.

L'occasion fut trouvée en mai lorsque des salariés d'une société de sécurité (Sécuri-Ouest) prestataire de service pour Leclerc Paridis ont fait savoir à la CGT-44 leur inten-



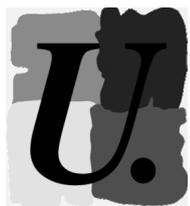
tion de se mettre en grève pour demander leur régularisation. La CGT-44 a alors sollicité la FSU, Solidaires et la CFDT pour accompagner cette action dans un cadre unitaire. Une première journée a permis de réunir plusieurs dizaines de militants autour de deux salariés grévistes dans la galerie de Paridis. Surpris par le rassemblement et la présence de la presse, les responsables de Leclerc ont rapidement donné des signes d'ouverture et se sont engagés à entamer des démarches auprès de la Préfecture pour faire avancer la demande de régularisation des grévistes. La grève fut alors suspendue. La direction de Sécuri-Ouest a immédiatement brandi des menaces de li-

cenciements ce qui, ajouté au revirement de Leclerc qui n'a finalement pas tenu ses engagements, a conduit les salariés à reprendre la grève, bientôt rejoints par un troisième sans-papiers.

Les rendez-vous du midi se sont succédés dans la galerie de Paridis et ont culminé le 24 juin avec une manifestation d'une centaine de militants pour revendiquer la régularisation des 3 salariés en grève.

La préfecture n'a pas caché son embarras lors d'une entrevue récente avec les représentants syndicaux et associatifs et a fait savoir son intention de trouver une solution pour les salariés en grève. Mais à ce jour, les sans-papiers de Paridis sont toujours en grève et n'ont reçu aucune confirmation de la préfecture. Aussi la mobilisation ne doit-elle pas faiblir et c'est pourquoi l'intersyndicale-44 envisage d'autres actions pour faire connaître la situation faite aux salariés sans papiers et pour exiger leur régularisation immédiate.

*Sylvain Marange  
Nantes, le 26 juin 2009*



## Prochain congrès de la FSU

La FSU tiendra son prochain congrès national début février 2010. Pour le renouvellement des instances, une liste « à l'initiative de l'Éé » se constitue.

Le congrès départemental de la FSU aura lieu les 15 et 16 décembre.

Nous y défendrons notre conception de la fédération, de l'outil syndical dont les salariés, les chômeurs, les jeunes et les retraités ont besoin, et des luttes à venir.

La question de l'avenir de la FSU sera au cœur des débats.

Nous organiserons des réunions ou stages de préparation de ces congrès.

Si vous souhaitez les préparer avec nous faites-le nous savoir.

## Précarité dans l'éducation

### Une administration décidément peu soucieuse des personnels recrutés comme assistants d'éducation

La première réunion de la commission consultative paritaire<sup>1</sup> (CCP) des agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves<sup>2</sup> s'est tenue le 19 mai dernier.

L'installation de cette nouvelle commission coïncide avec une actualité peu réjouissante pour les premiers Assistants d'Education recrutés en 2003 à la suite de la suppression des MISE<sup>3</sup> : ces AE, plusieurs milliers, vont se retrouver au chômage en septembre prochain puisque les possibilités de renouvellement de leur contrat sont épuisées<sup>4</sup>.

À cette précarité de l'emploi s'ajoute celle des conditions de travail : le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement par le recrutement local conduit les assistants d'éducation, très exposés, à subir leur autoritarisme de plein fouet : horaires de travail peu compatibles avec une poursuite d'étude, non renouvellement abusif de contrat, annualisation du temps de travail conduisant à récupérer des jours fériés, absences pour examens non facilitées, etc.

Pourtant, le Rectorat a fait savoir à l'occasion de la CCP, qu'il n'avait jamais eu connaissance de telles situations, et pour cause : elles demeurent le plus souvent confiden-

tielles car il est difficile de résister face à un chef d'établissement qui a tout pouvoir sur le renouvellement des contrats.

Lors de cette commission, le Rectorat a également su montrer tout l'intérêt qu'il portait à la situation de ces agents non-titulaires en ne proposant qu'une liste quantitative et incomplète du nombre de personnes recrutées dans l'académie.



Le Rectorat n'a pas été non plus en mesure de répondre précisément aux questions formulées par les représentants des personnels : aucun bilan des dispositifs de formations des auxiliaires de vie scolaire mis en place de façon inégale dans les différents départements, aucune visibili-

té sur la validation d'acquis par l'expérience, aucun élément sur l'organisation du temps de travail et notamment du temps minimum de service journalier.

Le rectorat a enfin témoigné du sérieux avec lequel il intervenait dans la formation des assistants d'éducation à leurs missions de surveillance et d'accompagnement des élèves lorsque ses représentants ont déclaré découvrir que la formation d'accueil des assistants d'éducation nouvellement recrutés n'était plus mise en place depuis plusieurs années, alors que le Rectorat en est l'organisateur !

À l'heure où la précarité prend une place toujours plus importante dans l'Education Nationale, il devient urgent de construire un rapport de force suffisant pour défendre, faire valoir et progresser les droits et les conditions de travail des personnels non titulaires assurant des fonctions de surveillance et d'accompagnement des élèves, grâce à l'appui de la fédération et des syndicats nationaux concernés.

*Ghislain Clouet, assistant d'éducation en collège, élu FSU à la CCP*

1. Un compte-rendu est disponible sur le site du SNES <http://s3nat.free.fr/spip.php?article39>

2. Ces agents occupent les fonctions de surveillant, d'auxiliaire de vie scolaire (encadrement d'élèves handicapés) et d'assistant pédagogique dans les écoles, les collèges et les lycées.

3. Maître d'internat et surveillant d'externat.

4. Initialement, les assistants d'éducation devaient se voir proposer un contrat de trois ans renouvelable une fois, soit six ans de contrat au maximum. Dans les faits et au mieux, ils signent des contrats d'un an, renouvelables cinq fois.

### Samî Benméziane : jugement reporté

Un an après son arrestation, Sami Benméziane vient d'apprendre qu'il devra encore attendre de longues semaines avant de connaître le montant de ce qu'il devra rembourser. L'expertise n'aura lieu que le 22 juillet. Le jugement pour connaître le résultat de la dite expertise est donc renvoyé à... plus tard.

# Une année noire pour l'école

Nous l'avions annoncé l'an passé : cette année 2008-2009 devrait être celle des mobilisations pour la défense de l'école. L'arrestation de Sami le 11 juin 2008, après 3 mois de mobilisations dans le département contre les réformes Darcos, fut comme un signe annonciateur ... que l'année suivante serait particulièrement difficile. De fait on peut dire que ce fut l'année de tous les reculs puisque selon un rapport d'étape du ministère, 95 % de la Réforme Générale des Politiques Publiques sont déjà passés. Les 5 % restant concernent principalement les Epep qui seront le gros chantier du nouveau ministre.

À la suppression du samedi matin, s'est ajoutée l'aide personnalisée pour les élèves en difficulté hors temps scolaire. Cette mesure, qui a entraîné la suppression de 1500 postes de rased et la sédentarisation de 1500 autres, est à l'image de toutes les réformes engagées : sous prétexte d'économies d'échelle (13500 postes supprimés dans l'éducation pour la prochaine rentrée, 16000 en 2010), on bricole des pseudo dispositifs pédagogiques sensés répondre à la difficulté scolaire. Idem pour les

évaluations nationales en CM2 et CE1 qui n'ont été faite que pour dénigrer le travail des enseignants (le niveau d'exigence demandé est tel que même des élèves qui suivent une scolarité plutôt bonne se retrouvent avec de mauvais résultats), stigmatiser les élèves et les familles, et préparer la mise en concurrence des écoles ... avec les Epep. A toutes ces mesures, il fallait donner un cadre pédagogique, ce furent les nouveaux programmes, concoctés par d'illustres inconnus mais surtout recentrés sur le socle commun, harmonisation européenne oblige. Le gouvernement se doutant que tout cela passerait difficilement dans la profession, il fallait un cadre répressif pour limiter le droit de grève : le SMA. La nouvelle circulaire sur l'inspection entre également dans ce cadre puisque la deuxième partie du texte s'intitule « Management » ! Tout un programme. Enfin, et ce n'est pas le moindre, la réforme de la formation des enseignants, qui a pour conséquence de supprimer une année de stagiaire fonctionnaire rémunérée, d'exiger un master 2 pour passer le concours. A elle seule cette réforme porte en elle l'explosion du statut de fonctionnaire d'état

des enseignants puisque les étudiants qui n'auront pas le concours ou le master, (pour être titularisé il faudra les 2), viendront alimenter l'agence nationale de remplacement sur des contrats précaires.

Le Snuipp, principal syndicat du premier degré et plébiscité par la profession aux dernières élections professionnelles, et la Fsu ont été incapables de s'opposer à cette déferlante libérale. Les journées de grèves interprofessionnelles ont servi de prétexte ... pour ne pas lancer un grand mouvement dans l'éducation. Les mobilisations à l'université, dans les iufm, et dans le premier degré dans une trentaine de gros départements auraient permis, en décembre ou janvier de lancer ce grand mouvement qui seul pourra faire reculer le gouvernement. En cette fin d'année, le bilan est plutôt lourd comme l'ambiance dans les salles des maîtres et les conséquences de ce ratage sont incalculables. Seul un changement de stratégie syndicale pourra remobiliser et redonner de l'espoir.

*Pascal Auger*



**Abonnez-vous, nous avons besoin de votre soutien financier pour faire vivre ce bulletin**

**Rejoindre l'École Émancipée 44 :**

abonnement au bulletin de l'ÉÉ 44 : 10 euros  
adhésion au groupe départemental de l'ÉÉ : 5 euros  
abonnement à la revue nationale de l'ÉÉ : 30 euros

**Contacter l'École Émancipée 44 :**

Par courrier : ÉÉ 44 c/o FSU  
8 place de la gare de l'État, CP n°8  
44276 NANTES Cedex 2  
Par courriel : ee44@wanadoo.fr  
Par téléphone : 06 78 69 80 13

